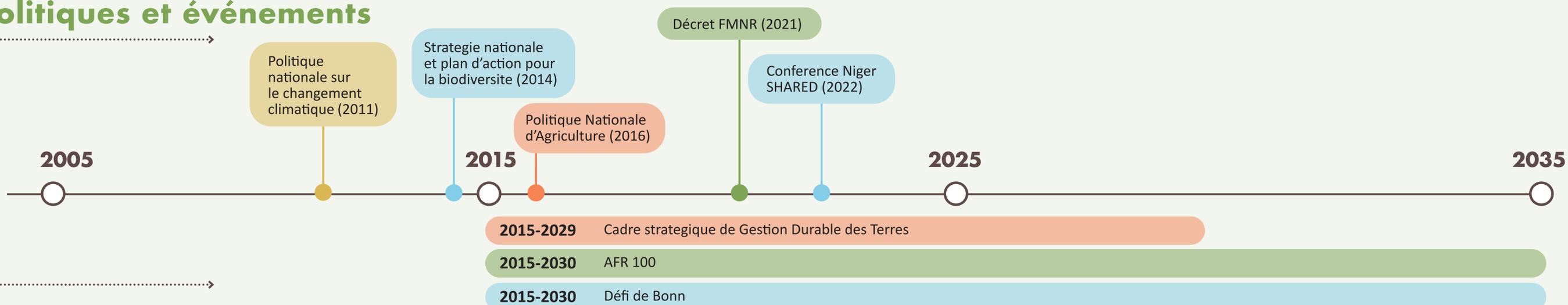


ENVIRONNEMENT POLITIQUE ET DE PLANIFICATION

Étapes vers un mouvement de restauration durable à l'échelle nationale

Politiques et événements



Engagements et programmes

Reverdir l'Afrique s'inscrit dans un effort malien plus large de restauration des terres, comme en témoignent des objectifs nationaux ambitieux pour le reboisement et l'agroforesterie et un soutien politique et juridique croissant aux moyens de subsistance de l'agroforesterie

- **Décret FMNR (2021)** Grâce au plaidoyer des partenaires du programme, le Niger est devenu l'un des premiers pays à désigner spécifiquement la FMNR comme son principal outil pour atteindre les objectifs de restauration, tout en clarifiant les lois sur les arbres et le régime foncier pour accorder de plus grands droits d'utilisation aux praticiens de la FMNR et encourager une adoption plus poussée.
- **Défi de Bonn/ AFR 100: (2015-2030)** Mettre 3,2 millions d'hectares de terres déboisées et dégradées en restauration -- Mentionne explicitement la FMNR, les zaï et les demi-lunes comme des pratiques efficaces.
- **Initiative Grande Muraille Verte (2011-2035)** le mouvement plus large auquel contribue Reverdir l'Afrique ; Les objectifs de reverdissement du Niger (près d'un tiers de sa superficie totale) font partie de ce mur et, outre la plantation d'arbres, intègrent des objectifs stratégiques de gestion et de gouvernance durables des ressources, de sécurité alimentaire, de moyens de subsistance durables et d'un suivi adéquat.
- **Déclaration sur l'Engagement du Niger à mettre en œuvre l'objectif de Neutralité en matière de Dégradation des Terres d'ici 2030 (2020-2030)** Décrit l'engagement du Niger à réduire les terres dégradées de 9% à 5% et à augmenter la couverture végétale de 17 % à 19 % d'ici 2030, reconnaissant l'impact de la dégradation des terres sur la productivité et s'engageant à arrêter la conversion des paysages pour l'industrie.
- **Contribution Déterminée au niveau National (CDN) (2016-2030)** Les engagements du Niger envers les Accords de Paris sur le climat de 2015, qui, parallèlement aux objectifs de réduction des émissions de carbone, désignent explicitement la gestion durable des écosystèmes agro-sylvo-pastoraux comme essentielle à l'engagement du Niger ; a ouvert la voie à des milliards de financements inconditionnels via le Fonds vert pour le climat.
- **Plan de Développement Economique et Social (PDES) (2017-2021)** Comprend plusieurs sous-programmes, dont l'un sur la gestion durable des eaux et des sols préconise l'utilisation de tranchées, de fosses zaï, de demi-lunes, ainsi que des pratiques agroforestières.
- **Initiative 3N (Nigériens Nourishing Nigériens) (2011-2035)** L'objectif est de protéger durablement les populations du Niger de la faim et de la malnutrition et de leur garantir les conditions d'une pleine participation à la production nationale et l'amélioration de leurs revenus - préconise l'utilisation des fosses zaï et d'autres techniques de lutte contre l'érosion et d'irrigation.
- **Plan Forestier National (2012-2021)** Objectif général de contribuer à la croissance économique par l'amélioration des ressources forestières et leur adaptation au changement climatique, en particulier par la conservation des forêts et la reconnaissance du potentiel alimentaire et économique des produits forestiers non ligneux, ainsi qu'un engagement à poursuivre leurs recherches.
- **Cadre stratégique de Gestion Durable des Terres (CS-GDT) (2015-2029)** S'engage à donner la priorité et à opérationnaliser les investissements des secteurs public et privé dans la gestion durable des terres, tout en incluant des dispositions pour la restauration de plus d'un million d'hectares de terres et l'amélioration de millions d'hectares d'écosystèmes grâce à la plantation d'arbres et à une meilleure gestion des ressources.
- **Politique Nationale d'Agriculture (2016)** Vise à lutter contre la pauvreté et à réduire le nombre de pauvres au Niger de 45 % en 2015 à 31 % en 2021, en grande partie grâce à la mise à l'échelle des pratiques agricoles intelligentes face au climat et à une plus grande application des principes agroécologiques.